

SYNTHÈSE 2019

DU RAPPORT D'ACTIVITÉS





1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	p.4
	Le territoire du SMET 71	
	Les moyens humains	
	Les organes décisionnels	
	Que deviennent les ordures ménagères ?	

3	PRÉVENTION & COMMUNICATION	p.11
	Visites et portes ouvertes	
	Supports de communication	

2	LES APPORTS DE DÉCHETS	p.7
	Les déchets non recyclables traités en installations de stockage	
	Origine, tonnage, évolution et valorisation	

4	LES FINANCES	p.14
	Dépenses et recettes de fonctionnement	
	Dépenses et recettes d'investissement	

1) PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le territoire du SMET 71



342 communes



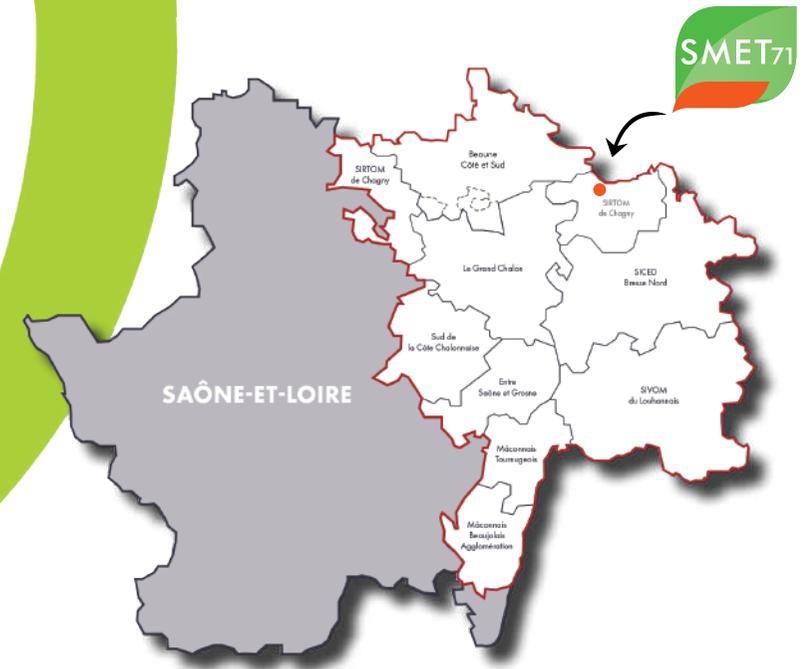
9 collectivités adhérentes au SMET 71 pour le traitement des déchets ménagers



352 857 habitants¹



Ordures ménagères
202 kg/an/hab



MISSIONS

ASSURER LE SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

- Prévention des déchets
- Traitement et valorisation des ordures ménagères
- Stockage des déchets non recyclables des déchèteries
- Stockage des refus de tri de l'unité de tri mécano biologique
- Stockage des déchets industriels banals
- Suivi des sites en post exploitation
- Etudes et prospectives sur l'évolution des techniques et des modes de traitement

ÉQUIPEMENTS

- Unité de tri méthanisation compostage Ecocea
- Installation de stockage des déchets non dangereux
- Unité de cogénération
- 3 Installations de stockage en post exploitation



¹ Recensement INSEE 2019

Sources : INSEE, Conseil Départemental 71, Loggire, Smet71

Les moyens humains



**DIRECTRICE GÉNÉRALE
DES SERVICES**
1 ETP



**SERVICE
ADMINISTRATIF**
7 ETP

- Ressources Humaines
- Finances
- Secrétariat

**SERVICE
TECHNIQUE**
9 ETP

- Exploitation de l'installation de stockage
- Aménagement paysager
- Suivi des sites en post exploitation
- Suivi de l'unité ECOCEA

**SERVICE PRÉVENTION
COMMUNICATION**
3 ETP

- Prévention et économie circulaire
- Relations avec les adhérents et le public
- Communication presse

Les organes décisionnels

BUREAU SYNDICAL



1 représentant par collectivité élu vice-président, soit
9 VICE-PRÉSIDENTS + 1 PRÉSIDENT

RÔLE : Il se prononce sur la recevabilité des dossiers et donne son avis sur les affaires nécessitant une délibération du comité syndical

COMITÉ SYNDICAL

42 ÉLUS membres représentant les adhérents se réunissent 4 fois par an

RÔLE : Il statue sur le choix des orientations, il constitue l'organe délibérant.

LES CAPACITÉS DE TRAITEMENT

Elles sont définies par la Préfecture de Saône-et-Loire :

- L'unité Ecocea est autorisée et dimensionnée pour traiter 73 000 tonnes d'ordures ménagères par an.
- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux est autorisée à stocker 65 000 tonnes des déchets non recyclables par an jusqu'en 2020.

LES ENJEUX

La politique de traitement des déchets est impulsée par la loi de transition énergétique pour une croissance verte :

- Tendre vers 100 % de plastiques recyclés en 2025
- Réduire l'enfouissement de moitié en 2025 par rapport à 2010.

Cela signifie pour le SMET 71 de passer progressivement de 65 000 tonnes à 30 000 tonnes de déchets enfouis en 2025.

LES LEVIERS

Les priorités vont porter sur l'évitement de la production de déchets au travers du programme de prévention du SMET 71 : actions vers le public et les adhérents.

Puis la valorisation des Déchets Non recyclables et des refus de tri de l'usine Ecocea qui sont constitués principalement de plastiques à haut pouvoir calorifique : quantité d'énergie dégagée d'un combustible.

Que deviennent les ordures ménagères ?

À Chagny on produit du gaz avec vos déchets...

**LES ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTÉES SONT ACHÉMINÉES
À CHAGNY POUR
ÊTRE VALORISÉES.**



Le Saviez-vous ?

Les déchets organiques représentent environ **40 %** de notre poubelle, ils peuvent être compostés! Ici, nous les transformons en énergie : **le biométhane**.

Toutefois, en pratiquant le compostage chez vous ou en pied d'immeuble, vous produisez un amendement naturel de qualité pour vos plantes ou celles de votre quartier. Le SMET 71 aura toujours bien assez de matière!

Ce biométhane est vendu à l'usine de tuiles voisine ou injecté sur le réseau de gaz de ville.

L'usine Ecocea a produit depuis sa mise en marche en 2015 l'énergie nécessaire à la consommation de chauffage de **7 000 foyers!**

2019
en chiffres

9 adhérents

99 309 tonnes de déchets
reçus et traités

-3,41 % / 2018

13 458t de compost valorisées
-6,26 % / 2018

21 130 MWh
de biométhane injectés

+ 274 GWh / 2018

1 942t de métaux détournés
de l'enfouissement

+ 17 tonnes / 2018



2) LES APPORTS DE DÉCHETS

Tonnages	2019	2018	Évolution 2018/2019
Ordures ménagères résiduelles OMR	71 887 t	73 865 t	- 2.71 %
Déchets non recyclables des déchèteries ou encombrants DNR	15 662 t	15 903 t	- 1.52 %
Déchets verts	8 810 t	8 228 t	+ 7.07 %
Bois broyés	201 t	2 406 t	- 91.65 %
DIB* + Balayures	1 784 t	2 408 t	- 25.91 %
DIO*	650 t	1 t	/
Refus de broyage de métaux	315 t	/	/
TOTAL (réceptionné sur les installations de Chagny)	99 309 t	102 811 t	- 3.41 %

DIB : Déchets Industriels Banals / DIO : Déchets Industriels Organiques

FOCUS BOIS BROYÉ

L'Installation de Stockage ne reçoit plus de bois broyé des déchèteries pour recouvrir les déchets sur le casier. C'est une couverture minérale qui assure la limitation des infiltrations d'eaux pluviales et des émissions gazeuses.

FOCUS SUR LES MÉTAUX

Les refus de broyage des métaux : il s'agit des métaux encore présents dans les ordures ménagères (boîtes de conserves, pièces auto...). Ils sont broyés, puis habituellement évacués dans une filière de recyclage. En 2019, ils n'ont pas trouvé reprenneur.



*Je me conserve très bien !
Je suis recyclable à l'infini !*

**JETÉ DANS LE BAC GRIS
JE FINIS PAR ROUILLER
ET PLUS PERSONNE NE VEUT DE MOI...**

Les emballages métalliques type boîte de conserve ne devraient pas se retrouver dans les ordures ménagères, étant donné que les collectivités ont déjà mis en place leur collecte via les bacs ou sacs jaune.

Quant aux pièces automobiles, elles se déposent chez le revendeur.

Les vieilles casseroles et poêles se déposent dans la benne à ferraille en déchèterie.

Adhérents du SMET 71	Apports d'OMR* 2019	OMR en Kg / an / habitant	Evolution 2018/2019	Apport de DNR* 2019	DNR en Kg / an / habitant	Evolution 2018/2019
CA Le Grand Chalon	21 277 t	200 kg/hab	↘ - 4.90 %	5 565 t	52 kg/hab	↘ - 0.46 %
CA MBA	15 079 t	239 kg/hab	↘ - 0.01 %	2 010 t	32 kg/hab	↗ + 1.20 %
CA Beaune Côte et Sud	10 971 t	251 kg/hab	↘ - 1.80 %	Non traité au SMET		
SIVOM Louhannais	6 768 t	163 kg/hab	↘ - 3.50 %	2 811 t	68 kg/hab	↘ - 3.51 %
SIRTOM Chagny	5 409 t	172 kg/hab	↘ - 2.99 %	2 049 t	42 kg/hab	↗ + 2.53 %
SICED Bresse Nord	5 097 t	182 kg/hab	↘ -5.12 %	1 250 t	69 kg/hab	↘ - 12.61 %
CC Mâconnais Tournugeois	3 348 t	213 kg/hab	↘ - 3.19 %	944 t	60 kg/hab	↗ + 0.15 %
CC Sud Côte Chalonnaise	2 015 t	175 kg/hab	↘ - 8.52%	Non traité au SMET		
CC Entre Saône et Grosne	1 304 t	115 kg/hab	↘ - 0.56 %	1 032 t	91 kg/hab	↘ - 0.80 %
TOTAL	71 268 t	202 kg/hab	- 3.11 %	15 660 t	/	- 1.52 %

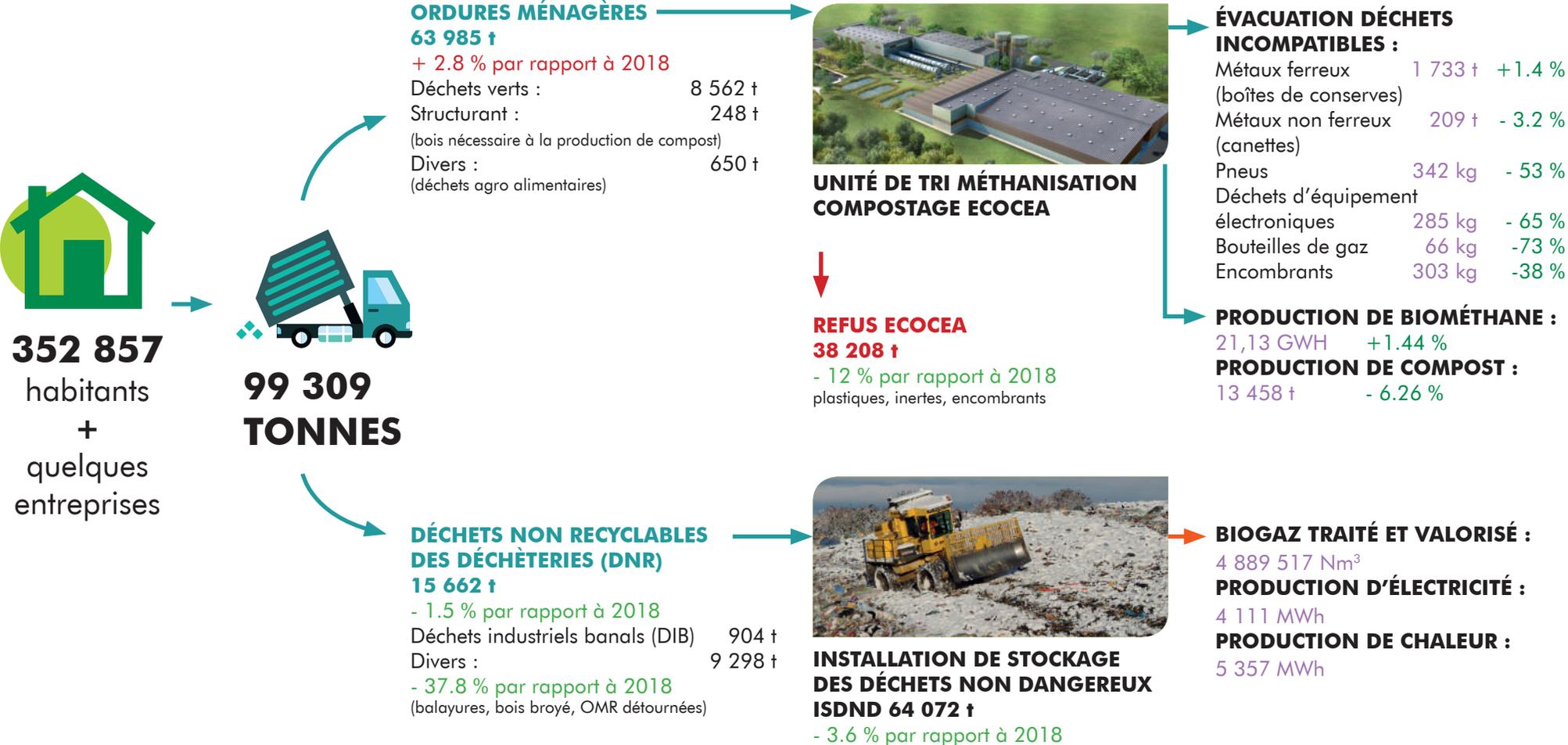
OMR : Ordures ménagères

DNR : Déchets non recyclables - Encombrants de déchèteries

**BAISSE GLOBALE DES ORDURES MÉNAGÈRES
ET DES DÉCHETS NON RECYCLABLES POUR
L'ENSEMBLE DE NOS ADHÉRENTS !**

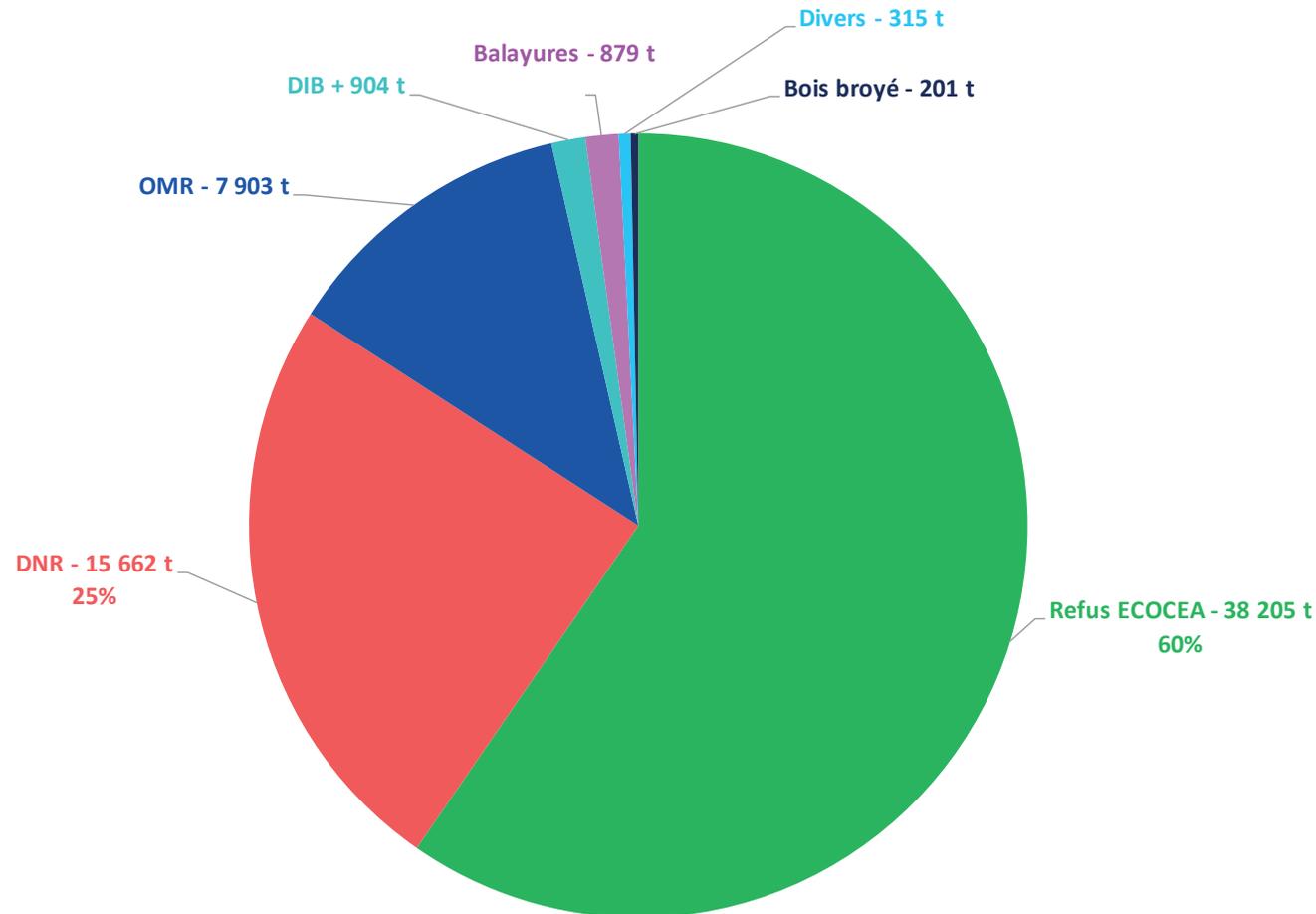
ORIGINE, TONNAGE, EVOLUTION, VALORISATION

En 2019, l'usine ECOCEA a traitée plus près de 89 % des ordures ménagères sur l'ensemble de l'année. 7903 tonnes d'ordures ménagères ont été détournées en stockage à la suite d'arrêts techniques programmés dans le cadre de maintenance et d'arrêts fortuits.



Les déchets non recyclables traités en installation de stockage

LES APPORTS 2019 : 64 072 t



OMR : Ordures ménagères résiduelles

Les OMR peuvent être enfouies lorsque l'usine ECOCEA est en maintenance ou en panne.

DIB : Déchets industriels Banals

Le Smet reçoit en faible proportion quelques déchets provenant d'entreprises.

DNR : Déchets Non recyclables provenant des déchèteries

Ils représentent 1/4 des déchets enfouies sur l'année. De nombreuses actions de prévention sont réalisées pour évacuer et limiter les déchets non conformes. Les DNR pourraient baisser d'environ 30% par un meilleur tri en déchèterie.

Refus ECOCEA : Déchets non valorisés provenant des ordures ménagères, principalement des plastiques

A l'avenir, ils pourraient être valorisés en énergie.

Bois broyé : Sert comme matériau de recouvrement pour limiter les envois

Balayures : Déchets provenant des services assurant la propreté de villes

3) PRÉVENTION / COMMUNICATION

Comme chaque année, le SMET 71 reçoit des visiteurs sur ses installations à l'occasion d'événements, des journées portes ouvertes ou de visites dédiées.

Le nombre de visiteurs augmente d'année en année, avec 1840 participants en 2019.

Cette année, nous avons notamment reçu les gardiens de déchèteries du SIRTOM de Chagny, et les agents du service propreté urbaine de Chalon et de la gestion des déchets du Grand Chalon (à gauche).



3 et 4 Juin 2019 :
Le SMET 71 accueille les 13e Etats Généraux de METHEOR au Colisée à Chalon sur Saône



Janvier 2019 :
Tous les élèves de 6e du collège de Chagny sont sensibilisés à la réduction des déchets chaque année

adequa
L'internet de nos collectivités

Nos collègues sensibilisés au processus de traitement des déchets

Les agents du service Propreté Urbaine ainsi que ceux des régies de quartier (assurant des missions pour le compte de la ville) ont participé le lundi 25 novembre à une visite de l'usine de tri-méthanisatation-compostage ECOCEA et à l'installation de stockage des déchets non dangereux du SMET 71 à Chagny.



Ce syndicat assure pour une grande partie de la Saône et Loire, la réception et le traitement des déchets ménagers et industriels. Cette visite, organisée par la direction Gestion des Déchets a pour objectif de faire connaître aux agents le processus de traitement des déchets que eux-mêmes récupèrent dans le cadre de leurs missions de propreté urbaine.

En effet au regard de la législation de plus en plus exigeante en terme de qualité du tri et d'acceptation des déchets au sein de ces unités, il nous reste des efforts à faire pour assurer un tri et orienter les déchets au bon endroit compte tenu de la diversité de ce qui peut être ramassé.



11 avril 2019 :
Le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)



27 et 28 septembre 2019
Les journées portes ouvertes ont permis de recevoir plus de **280 visiteurs**. Une animation autour d'un atelier du tri était proposé à la suite de la visite.

19 Décembre 2019
Visite de la présidente de région Bourgogne-Franche-Comté

SUPPORTS DE COMMUNICATION



De nouveaux panneaux pédagogiques pour le circuit de visite ont été installés.



Depuis 2017, une synthèse du rapport d'activités est mis en ligne sur le site du SMET.
www.smet71.fr



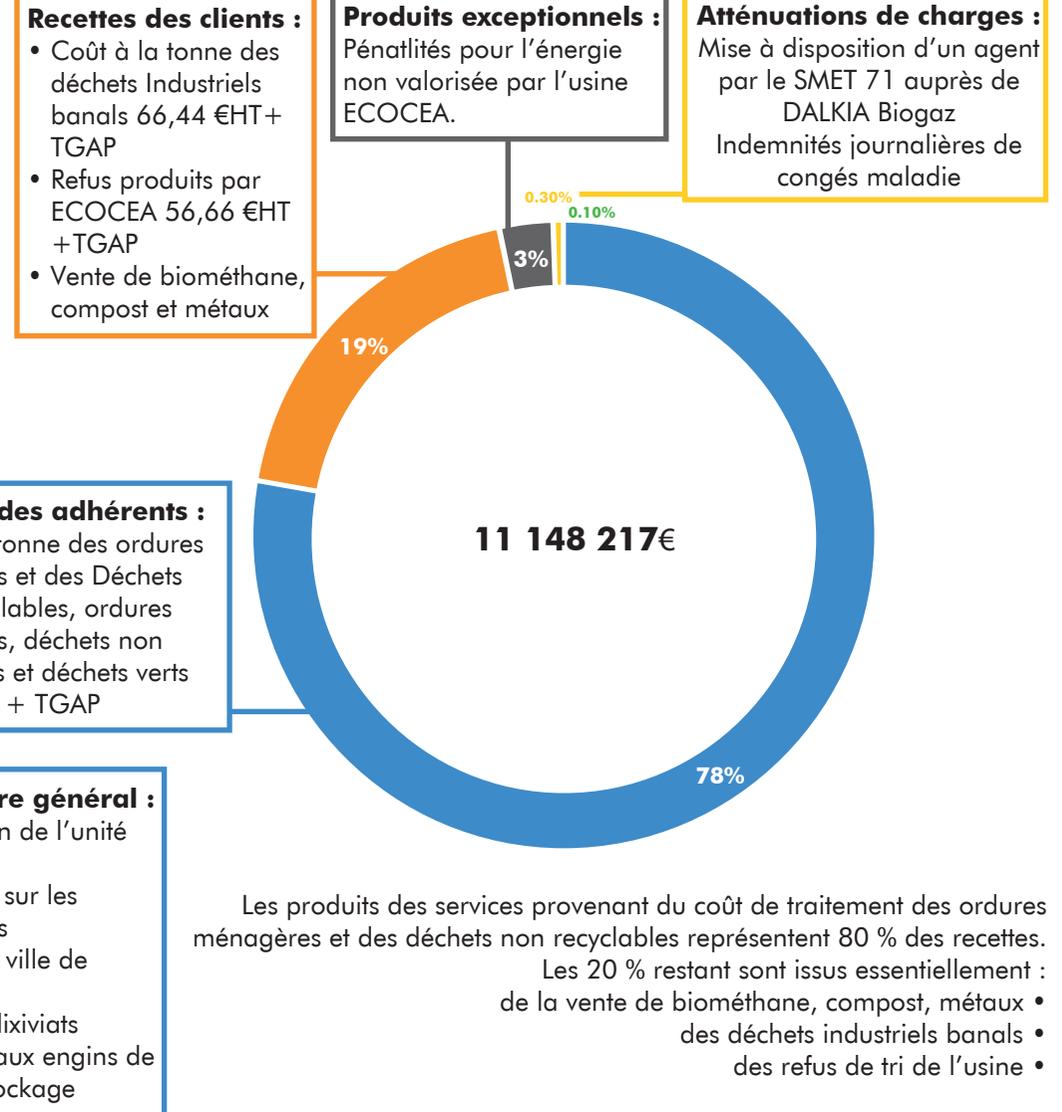
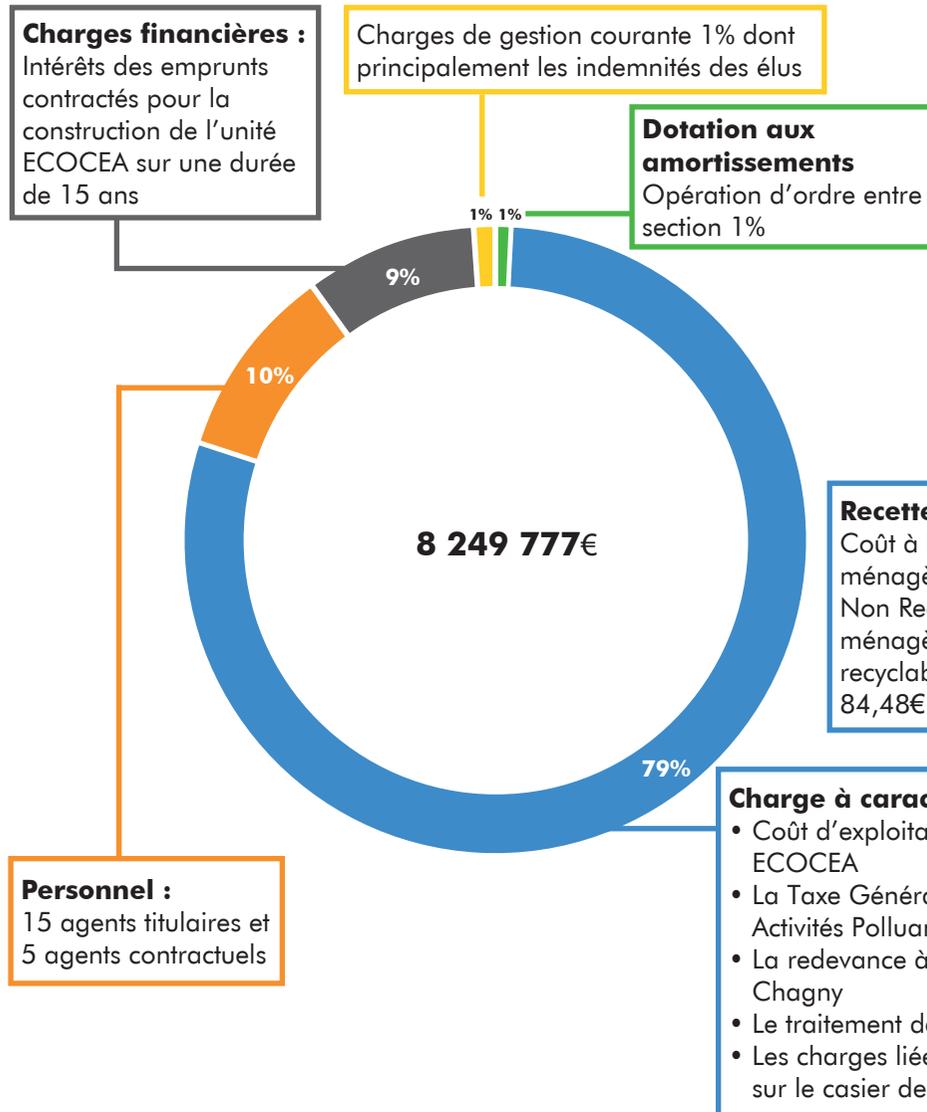
Un panneau à l'entrée de stockage rappelle désormais les déchets interdits à l'enfouissement.

4 LES FINANCES

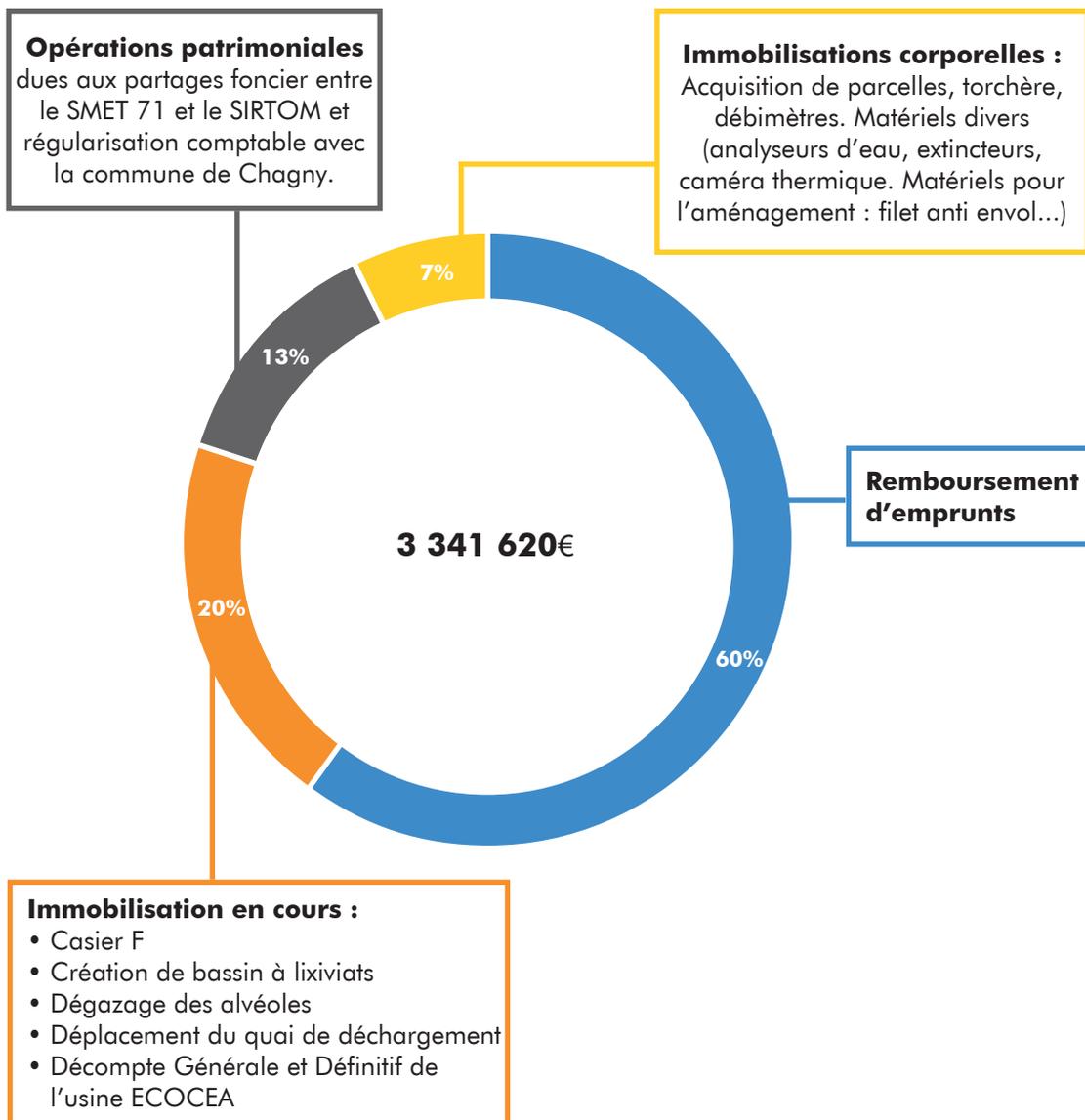
Les éléments qui suivent sont extraits du compte administratif financier 2019.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

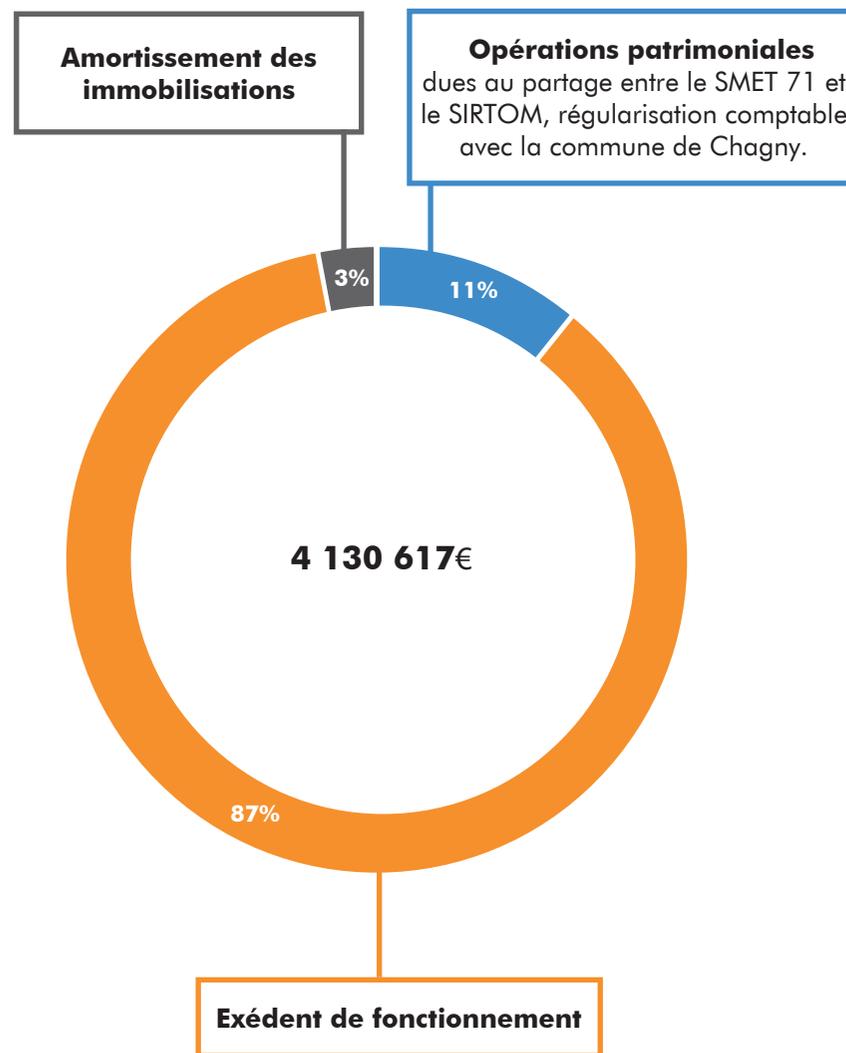
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT





SMET 71

Syndicat Mixte d'Études et de Traitement
des Déchets Ménagers

Route de Lessard-le-National

71150 CHAGNY

03 85 91 09 80

contact@smet71.fr

www.smet71.fr

LES ADHÉRENTS DU SMET 71 :

**CA Le Grand Chalon - CA Mâconnais Beaujolais Agglomération - CA Beaune Côte et Sud – SIVOM du Louhannais
SIRTOM de la région de Chagny – SICED Bresse du Nord - Communauté de communes du Mâconnais Tournugeois
Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise – Communauté de communes Entre Saône et Grosne**